

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****COMMUNE DE  
SALLANT**

L'an deux mille vingt-quatre, le samedi 13 juillet à 09 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SALLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (8) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Yvan CARRET, Mireille CARRET, Sandrine HAUTEVILLE, Guy CHAZOT, Frédéric CHAZELLE

Absents (2) : Gérard ROURE, Thibault CALMARD

Procuration (1) : Gérard ROURE a donné procuration à Yohann CARRET

Nombre de votants : 9

Secrétaire de séance : Mireille CARRET

Date convocation : 02/07/2024

**3 ► CREATION POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

De plus, il appartient à l'assemblée délibérante de modifier le tableau des emplois afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade l'année en cours.

Vu le tableau des emplois modifié par délibération en date du 18 mai 2024

Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

- La création du poste d'Adjoint Administratif Principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet (26 h/semaine)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

↪ accepte la création du poste d'Adjoint Administratif Principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps non complet (26 h/semaine) à compter du 13 juillet 2024

↪ valide le tableau des emplois suivants :

FILIERE	Grade	Effectif	Horaires	Statut	Poste
ADMINISTRATIVE	Adjoint Administratif Principal 2 <sup>ème</sup> classe	1	26 / 35	Titulaire	Permanent
	Adjoint Administratif Principal 1 <sup>ère</sup> classe	1	26 / 35	Titulaire	Permanent
TECHNIQUE	Adjoint Technique	1	30,5 / 35	Titulaire	Permanent
	Adjoint Technique	1	35 / 35	Titulaire	Permanent
	Adjoint Technique Principal 2 <sup>ème</sup> classe	1	16,5 / 35	Contractuel de droit public	Permanent
	Adjoint Technique	1	17,5 / 35	Contractuel de droit public	Permanent

**AR Prefecture**

063-216303099-20240713-20240713\_03-DE  
Reçu le 15/07/2024

→ demande à ce que M. Le Maire inscrive les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois au budget, chapitre 012 ;

↪ charge M. Le Maire de l'exécution de la présente délibération

8 POUR  
1 ABSTENTION  
0 CONTRE

*Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus  
Au registre sont les signatures,  
Pour copie conforme,*

Le Maire,  
Michel ROCHE

